

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 B 13877
Numéro SIREN : 908 353 857
Nom ou dénomination : 1PULSION

Ce dépôt a été enregistré le 14/06/2023 sous le numéro de dépôt 15745

1PULSION
Société par actions simplifiée
au capital social de 1.000 euros
Siège social : 217 bis, avenue de la République, 93800 Epinay-sur-Seine
RCS Bobigny 908 353 857

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES DU
8 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le six juin,
A quatorze heures,
Au 217 bis, avenue de la République, 93800 Epinay-sur-Seine,

Les associés de la société 1PULSION (ci-après la « Société »), société par actions simplifiée au capital social de 1.000 euros divisé en mille (1.000) actions d'un (1) euro de valeur nominale chacune, se sont réunis en assemblée générale (ci-après l'« Assemblée ») à l'adresse susvisée sur convocation du Président.

Les associés suivants sont présents :

- 4M INVESTMENT	600 actions
- BLINVEST FINANCE	200 actions
- DSGNG	200 actions
Total	1.000 actions

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée à l'entrée de séance par la totalité des associés présents ou représentés.

La totalité des associés étant présents, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Farooq MOHAMMAD préside la séance en qualité de représentant légal du président (ci-après le « Président »).

Le Président dépose sur le bureau les documents suivants :

- La feuille de présence ;
- Le texte des projets de résolutions soumis au vote de l'Assemblée.
-

Le Président précise que tous les documents prescrits par les dispositions légales et statutaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social de la Société dans les délais prévus par lesdites dispositions.

L'Assemblée, à la demande du Président, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée a été convoquée pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

- Nomination de la société BLINVEST FINANCE en qualité de directeur général ;
- Nomination de la société DSGNG en qualité de directeur général ;
- Pouvoirs en vue des formalités ;

Le Président donne lecture à l'Assemblée du texte des projets de résolution.

Il déclare ensuite la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées, puis, personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour de l'Assemblée :

PREMIERE RESOLUTION

Conformément aux termes de l'article 19 des statuts de la Société, l'Assemblée décide, à compter de ce jour et sans limitation de durée, de nommer en qualité de directeur général de la Société, la société **BLINVEST FINANCE**, une société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros, dont le siège social est situé 10 place de la Renaissance, 92270 Bois-Colombes, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 908 128 358, représentée par son Président, Monsieur Baptiste LOPVET, laquelle a d'ores et déjà précisé qu'il n'existait aucune incompatibilité à une telle désignation et pris soin d'accepter ces fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

Conformément aux termes de l'article 19 des statuts de la Société, l'Assemblée décide, à compter de ce jour et sans limitation de durée, de nommer en qualité de directeur général de la Société la société **DSGNG**, une société par actions simplifiée au capital de 1.000 €, dont le siège social est situé Chemin Wicart, 14100 Saint-Désir, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Lisieux sous le numéro 908 126 733, représentée par son Président, Monsieur David GONSON, laquelle a d'ores et déjà précisé qu'il n'existait aucune incompatibilité à une telle désignation et pris soin d'accepter ces fonctions

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.


TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités prévues par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à quinze heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

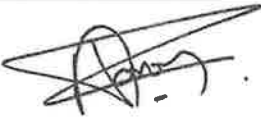
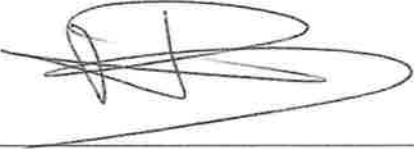


4M INVESTMENT

Représentée par Monsieur Farooq MOHAMMAD

1PULSION
Société par actions simplifiée
au capital social de 1.000 euros
Siège social : 217 bis, avenue de la République, 93800 Epinay-sur-Seine
RCS Bobigny 908 353 857

**FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES DU
8 JUIN 2023**

Associés	Actions	Signature
4M INVESTMENT	600	
BLINVEST FINANCE	200	
DSGNG	200	